



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Arrens-Marsous

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise d'Arrens

Monument(s)

Appellation : Eglise d'Arrens

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/02/1989

Étendue de la protection : Eglise (cad. AB 173) : inscription par arrêté du 16 février 1989

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.